



16 mai 2025

## **Nouveau protecteur, réforme du français et suite de la grève des élèves**

### *3. Un protecteur de l'intégrité en loisir et en sport*

Le gouvernement [a nommé](#) cette semaine Hugo Lafontaine au poste nouvellement créé de Protecteur de l'intégrité en loisir et en sport. M. Lafontaine a auparavant travaillé au Protecteur du citoyen et au Protecteur national de l'élève. Les activités du Protecteur de l'intégrité en loisir et en sport débuteront le 7 juin prochain, tel que prévu par la Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin principalement de renforcer la protection de l'intégrité des personnes dans les loisirs et les sports (projet de loi 45).

« Offrant un recours impartial, confidentiel, accessible et efficace, le PILS contribue à créer et maintenir des environnements sains, sécuritaires et respectueux dans l'ensemble des milieux de loisir et de sport », précise sa [nouvelle page web](#).

### *2. Réforme du programme de français*

De nouveaux programmes de français sont [en préparation](#) au ministère de l'Éducation. Plusieurs experts sont d'avis qu'il n'est pas trop tôt, notamment en raison des faibles résultats des élèves en orthographe et en grammaire.

### *1. Grève des élèves : la suite*

La grève des élèves prévue vendredi dernier pour protester contre l'interdiction du cellulaire à l'école [n'a finalement pas mobilisé](#) un grand nombre de jeunes. Certains jeunes tentent toutefois de [répéter les appels à la mobilisation](#) en proposant une nouvelle date de grève, soit le 23 mai prochain.

L'invitation de la FCPQ aux parents de discuter avec leurs jeunes de leur point de vue sur l'interdiction du cellulaire à l'école et de prendre leur préoccupation au sérieux est toujours d'actualité : « Ça peut avoir une incidence sur leur réussite scolaire », [préviend Jérôme Maltais](#), vice-président de la Fédération des comités de parents du Québec, qui encourage ses membres à « avoir un bon dialogue » avec leurs enfants concernant ce mouvement et les tenants et aboutissants de l'interdiction à venir du cellulaire à l'école ».